



N° 08-9900-08

Le titulaire du droit d'usage de la Marque
CTB-P+ est le groupe BERKEM

CE 2000 ESE

TRAITEMENT PREVENTIF ET CURATIF Insecticide et anti-termite



CONDITIONNEMENT

Bidons 30 Litres.

STOCKAGE

Conserver le produit dans son
emballage d'origine à l'abri de la
lumière du jour.



DÉFINITION—PROPRIÉTÉS

CE 2000 ESE est un produit de traitement insecticide et anti-termites, destiné au traitement préventif et curatif par aspersion ou badigeon et injection des bois de charpente et d'ossature. Ce produit est livré prêt à l'emploi et ne doit pas être dilué.

Formule liquide. Formule translucide.

La faible teneur en solvant organique confère au CE 2000 ESE divers avantages :

Pas de risque d'incendie. Pas d'odeur après traitement. Grâce à sa formule active qui agit après application, ce produit présente des qualités de pénétration équivalentes à celles des produits à base de solvant de type pétrole. Compatible avec les produits d'impression et de finition, lasures HELIOTAN ou GORI, vernis ou peintures.

DOMAINES ET CONSEILS D'APPLICATION

Outils : Brosse, pinceau, pompe Airless ou Airmix à membrane, matériel d'injection. Nettoyage des outils et du matériel (produit frais) : Eau

Pulvérisation : Sans dilution

Bien homogénéiser le produit avant son utilisation.

Traitement préventif :

L'état de la surface des bois doit être propre et exempt de toutes finitions.

2 à 3 couches par badigeonnage ou aspersion basse pression sans apport d'air de toutes les surfaces en insistant sur les parties encastrées et assemblages.

Traitement curatif :

Sondage et bûchage des parties attaquées.

Remplacement des pièces n'offrant plus de résistance.

L'état de surface des bois doit être propre et exempt de toute finition.

1° : Injection en profondeur des chevrons

2° : Badigeonnage ou aspersion basse pression sans apport d'air de toutes les surfaces en insistant sur les parties encastrées et assemblages.

Aspersion basse pression :

3 couches ou 3 m² / Litre

Travailler selon les normes et DTU en vigueur.

Se conformer aux prescriptions des fiches méthodes :

- Traitement curatif des charpentes vermoulues
- Lutte contre les termites.

RENDEMENT

Variable selon : L'imprégnabilité du bois - L'état de surface - Les sections - Le procédé d'application. Minimum recommandé : 300 cc / m² soit 3 m² / Litre environ.

Le CE 2000 ESE vous assure efficacité, tenue dans le temps et respect des normes les plus strictes en matière de santé et d'environnement. Ce produit est efficace contre les insectes de bois secs à larves xylophages (capricornes, lyctus, vrillettes) ainsi que contre les termites.



SODIF

Fabricant & Distributeur

ZA Collignon
26770 St Pantaléon Les Vignes
Tél : +33 (0)4 75 27 49 00
Fax : +33 (0)4 75 27 49 01
contact@sodif-france.com

SODIF
Fabricant & Distributeur

CE 2000 ESE

Famille	Préventif	
		X
Nature	Curatif	X
	Hydrodispersable	X
Bois	Solvant pétrolier	
	Prêt à l'emploi	X
Usage	Concentré	
	Résineux	X
Insectes	Feuillus	X
	Intérieur	X
Champignons	Extérieur	X
	Capricornes (préventif curatif)	X
Classe d'emploi	Lycetus (préventif)	X
	Lycetus (curatif)	X
Type d'application	Vrillettes (préventif curatif)	X
	Termites	X
Conditionnement	Anti-bleu	
	Anti-moisissures	
Type d'application	Pourriture cubique	
	Pourriture fibreuse	
Conditionnement	1	X
	2	X
Type d'application	3A	X
	Autoclave	
Conditionnement	Badigeonnage	
	Trempage court	
Type d'application	Aspersion	
	Double pulvérisation	X
Conditionnement	Flow-coating	
	Injection	X
Type d'application	1 l	
	5 l	
Conditionnement	20 l	
	30 l	X
Type d'application	60 l	
	200 l	X
Conditionnement	220 l	
	1 000 l	X
Type d'application	vrac	X

Anti-termites :

EN118 : efficacité contre les termites

Durabilité du produit appliqué :

Les contrôles d'efficacité insecticide préventive ont été effectués après les épreuves de vieillissement accéléré :

EN73 : épreuve d'évaporation

EN84 : épreuve de délavage

Classe d'utilisation : 1

CARACTÉRISTIQUES

CE 2000 ESE est livré prêt à l'emploi et ne doit pas être dilué.

Aspect : Liquide, non gras

Teinte : Incolore

Densité à 20°C : 1000 ±0.02

Point d'éclair : > 100°C

Insecticide : Cyperméthrine

Solvant : Eau

PH : 6.5 à 7.5

Stockage : A l'abri des fortes chaleurs et du gel

L'émulsion gèle à partir de 0°C.

L'émulsion revient à son état initial après dégel sans aucune altération de ses qualités. Si l'émulsion a été stockée un certain temps, il est fortement recommandé d'agiter avant l'emploi.

Conservation : 3 ans en emballage fermé d'origine à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

Conditionnement : 30L - 200L - 1000L - Vrac

SÉCHAGE - FIXATION

Variable selon : Les conditions de température - L'essence du bois

La quantité de produit appliquée - L'hygrométrie.

48 à 72 heures environ en atmosphère ventilée.

Séchage à cœur, en cas d'injection : 3 semaines environ.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Inflammable.

Se reporter à la fiche de données de sécurité du CE 2000 ESE ainsi qu'aux recommandations de la note intitulée « Produits de Traitements du Bois » de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité, 30 rue Olivier Noyer 75680 PARIS CEDEX France, Tél : +33 1 40 44 30 00).

Conserver hors de portée des enfants. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Aérer largement les locaux pendant et après l'application du produit.

Portez vêtements et appareils de protection appropriés pour se protéger la peau, les mains, les yeux, le visage et les voies respiratoires. Se laver les mains après manipulation. En cas de pulvérisation se protéger les voies respiratoires à l'aide d'un masque à cartouche filtrante contre les vapeurs et solvants organiques de type A1 ou A2. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette. Eliminer les produits non utilisés avec précaution. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Toutes les espèces de chauves-souris et de martinets étant protégées, veillez à ce qu'ils ne soient pas exposés à ce produit.

Utiliser les produits biocides avec précaution.

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

N° d'inventaire MEEDDAT : 2207

Les informations contenues dans ce document sont destinées à aider les utilisateurs. Elles ne sont données qu'à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité, les conditions d'emploi échappant à notre contrôle. Les caractéristiques citées des produits fabriqués dépendent des conditions de conservations et de mise en œuvre. Les renseignements que nous donnons reflètent la réglementation en vigueur et les connaissances techniques que nous avons acquises à la date de la notification de la présente fiche. Avant tout mise en œuvre, s'assurer que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente susceptible de prendre en compte des données nouvelles.

SODIF
Fabricant & Distributeur